

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 SG 61 Approbation du contrat de cession de droits d'auteur portant sur le matériel pédagogique autour de l'histoire et des valeurs de l'Olympisme et des Jeux Olympiques

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-21 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019 par lequel la Maire de Paris lui demande d'approuver le contrat de cession de droits d'auteur portant sur le matériel pédagogique autour de l'histoire et des valeurs de l'Olympisme et des Jeux Olympiques à destination des élèves parisiens des classes de CM2 et des collèges ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François Martins au nom de la 7^e commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le contrat de cession de droits d'auteur portant sur le matériel pédagogique autour de l'histoire et des valeurs de l'Olympisme et des Jeux Olympiques ci-annexé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat de cession de droits d'auteur avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO